

> Pharmaciens propriétaires

Précisions importantes sur la gratuité de l'oseltamivir : programme d'accès en pharmacies communautaires

Dans l'[infolettre 284](#) du 14 décembre 2022, nous vous informions des modifications apportées au **Programme d'accès en pharmacies communautaires à certains traitements médicamenteux contre la COVID-19 et contre l'influenza**.

L'un des objectifs du programme est de **couvrir toutes prescriptions d'oseltamivir**. Depuis le **7 décembre 2022**, toutes les ordonnances pour les capsules d'oseltamivir doivent être facturées dans le cadre de ce programme. Pour ce faire, vous devez utiliser l'un des trois codes de facturation d'oseltamivir donnant droit à la gratuité.

Rappel sur certains principes à respecter

- Le code de programme doit correspondre à **07 : Service offert en pharmacie remboursé par la Loi sur l'assurance maladie**.
- Le code de service doit correspondre à **CV : Service lié à la pandémie**.
- Le type de service doit correspondre à **D : Antiviraux Influenza**.
- Le code de facturation du médicament est obligatoire et **doit correspondre à** :
 - **99114111** : oseltamivir (phosphate d') (réserve) capsule 30 mg;
 - **99114112** : oseltamivir (phosphate d') (réserve) capsule 45 mg;
 - **99114113** : oseltamivir (phosphate d') (réserve) capsule 75 mg.

L'un des messages suivants s'affichera pour vous indiquer que vous avez sélectionné un produit hors programme :

- **HB** : ATTENTION : utiliser le code de facturation **99114111** du programme universel;
- **HC** : ATTENTION : utiliser le code de facturation **99114112** du programme universel;
- **HD** : ATTENTION : utiliser le code de facturation **99114113** du programme universel.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

Site Web et fils RSS	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
Abonnez-vous à nos fils RSS 	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Avant de nous téléphoner, consultez les flash-infos au www.ramq.gouv.qc.ca/flash-infos	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)